



Aux agents autorisés  
Membres du conseil d'administration  
Association des emballeurs de pommes du Québec  
**COPIE AMENDÉE**

**14 août 2008**

**OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES - POMMES POUR EXPORTATION- AMENDEMENT**

Dans le communiqué du 8 août dernier, la mention du rabais de 1\$ a été omise. Voici donc le texte qui devrait se lire :

Si un emballeur fait de l'exportation, **un rabais de 1\$ sera alloué** et celui-ci devra compléter une annexe H, au besoin, pour chacun des mois pour les variétés **Sunrise** et **Paulared** en sac et en cellule en tenant compte de la quantité exportée versus le marché local.

**PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS**

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais (téléphonique) se tiendra le **18 août prochain à 13 h 15** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes tardives.

Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265

**PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2008 – FAB LE PRODUCTEUR**

Décisions du 11 août 2008 du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation

DATE JOUR/MOIS	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCEMENT
À compter du début de la récolte	Hâtives *	Hâtives ** 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres	Hâtives ** 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres

\* Il n'y a pas eu d'entente concernant le prix de la pomme à jus standard

\*\* Les transformateurs demandent que les pommes livrées dans cette catégorie ne soient pas de la pomme tombée mais de la pomme cueillie de qualité

**DIANE ALLIE**  
Fédération des producteurs de pommes du Québec